

## Édito



Lors de la réunion publique du 25 septembre dernier j'ai pu avec mon équipe, vous présenter l'avancement des dossiers, les projets de la commune, et répondre à vos différentes questions.

Outre le plaisir de rencontrer mes concitoyens en général, et à cette occasion en particulier, je considère que l'information et la transparence sont essentielles pour préserver un rapport de confiance. Pour cela, et au-delà de nos rendez-vous devenus réguliers, nous voulons que la communication entre nous soit encore meilleure, d'où le développement des supports accessibles par le net.

Concernant les projets en cours (signalétique, plan de référence urbain) ou à venir (maison des seniors, plan local d'urbanisme...) nous veillerons à ce que les Badenois soient représentés et informés.

**La Lettre** que vous avez entre les mains vous permettra de découvrir le compte rendu de notre rencontre à laquelle vous n'avez peut-être pas pu participer.

Michel Bainvel,  
Maire de Baden.

## Nous l'avons réalisé

### DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

#### De nouvelles installations à NAUTIPARC

Depuis un an, quatre nouveaux projets ont été validés, un est en cours.

À ce jour, et au total, sept entreprises sont installées, ou sur le point de le faire, une est en attente (au lieu de trois entre 2010 et 2014).

#### Vente de biens non stratégiques

Plusieurs ventes ont été réalisées depuis quelques mois afin de constituer des fonds à réinvestir dans des locaux neufs ou à rénover, à vocation économique ou sociale.

Ainsi, ont été cédés parce qu'ils ne représentaient plus d'intérêt stratégique ni utilitaire pour la commune : les anciens ateliers du Conseil Départemental, un

bâtiment à Toulbroche, et les deux bâtiments de l'ancienne école de Bois-Bourgerel.

#### Le marché gourmand de Port-Blanc

Fort de son succès en 2014, le nombre de marchés gourmands les mercredis d'été est passé de 3 à 8 cette année avec une moyenne de 15 à 20 participants, à la satisfaction générale. Sa reconduction pour l'été 2016 est déjà programmée.



### CULTURE

#### Manifestations

Dans des registres différents, les Badenois ont apprécié les quatre spectacles proposés à *La Lucarne* d'Arradon, à la salle municipale et à la Chapelle de Pen Mern. Les partenariats permettent de présenter une offre variée et à un coût préférentiel, négocié spécialement pour les Badenois.



### ÉCOUTE DES JEUNES

Nous avons opté pour une «écoute des jeunes» via le service jeunesse. Interlocuteur privilégié des jeunes Badenois, il assure le lien entre les jeunes (dès 13 ans) et les élus.

Les demandes et suggestions sont analysées régulièrement, pour répondre au mieux aux attentes légitimes des jeunes.

### Service des mouillages

Plusieurs réalisations ont été faites sur le domaine maritime, consistant à renforcer la sécurité des personnes et du littoral, tout en contribuant à l'embellissement du bord de mer (terre-plein du Parun, du Rohello, platelage du ponton communal de Port-Blanc, repositionnement du chenal de Port-Jakez, nettoyage du littoral).



### Cadre de vie

Un certain nombre de réalisations ont été faites dans la commune afin d'améliorer la vie des Badennois. Ainsi un nouveau plan de fleurissement a été conçu par les agents des espaces verts. Des bancs ont été disposés en différents endroits afin de faciliter, entre autres, le cheminement de personnes âgées dans la commune.

## QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

### Écoute des Badennois

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, 143 demandes ont été enregistrées, chiffre en baisse par rapport aux huit mois précédents.

La mairie fait un effort constant pour en satisfaire le plus grand nombre, mais elle doit veiller à ne pas interférer dans les difficultés de voisinage souvent évoquées.

### Personnes âgées

La capacité d'accueil de la maison des aînés est bien évidemment insuffisante au regard des besoins actuels et futurs. Une réflexion est en cours avec la participation prochaine d'un groupe de personnes volontaires dont le travail consistera à analyser les besoins. Le résultat de l'étude « *bien vieillir à Baden* » sera rendu publique le 29 octobre 2015.

### Lotissement «La Chesnaie»

Après avoir décidé d'un coût unifié de 170€/m<sup>2</sup>, une vente et deux réservations ont été enregistrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il reste désormais 12 lots disponibles sur un total de 23 que comprend ce lotissement.

### Parc de logements

Bien que disposant de 222 logements sociaux (particuliers, Vannes Golfe Habitat, Aiguillon, ADAPEI), la commune poursuit ses efforts pour en augmenter le nombre compte tenu de la réglementation en vigueur.

Pour autant, le centre commun d'action sociale de la mairie se heurte de plus en plus aux exigences des demandeurs, qui refusent plusieurs fois les offres, au point de laisser vacants des appartements, faute de preneur.

### Temps d'activités périscolaires

Avec plus de 80% de participation des élèves inscrits, le bilan de fréquentation a été très satisfaisant.

Ce résultat est obtenu grâce à la motivation et la compétence des animateurs et du management.

La participation de l'État ne représentant que 19.000€ environ, la charge restant à la commune est lourde puisqu'elle atteint 60.000€ sans compter les frais annexes (fournitures, énergies...).

### Peinture du transformateur EDF

Dans le cadre d'un contrat avec ERDF, la commune a laissé libre cours à la créativité d'artistes en herbe (encadrés par un professionnel, en collaboration avec les animateurs de l'Espace Jeunes), pour embellir le transformateur situé rue Dieudonné Costes.



### Jardin d'enfants

L'aménagement d'une aire de jeu à la place des courts de tennis de plein air débutera dans les prochains jours et permettra aux enfants de profiter d'un espace sécurisé disposant d'équipements adaptés à leur âge en centre ville.

## TOURISME



### Création de nouveaux documents de promotion de la commune

*Baden en poche* est le premier document traitant des caractéristiques et de l'attrait de la commune.

Un nouveau plan de la ville complète également avantageusement celui élaboré avec Larmor-Baden.



### Rencontres avec les acteurs économiques de la commune

Les commerçants, artisans, hébergeurs, ont été reçus, afin de mieux comprendre leurs attentes, de créer un nouveau rapport de confiance, et pour les encourager à s'organiser en association afin de faciliter la communication entre eux et la mairie.

### Baden La Lettre


Après *Baden Le Mag'*, qui paraît en janvier et juin, ce nouveau support traite principalement en avril de données économiques et rend compte en octobre de la réunion publique de l'automne.

### Site internet

Par souci d'économie, le site internet de la commune a fait l'objet d'une refonte

importante en recourant le moins possible à des frais de prestation. De nouvelles rubriques ont été créées, et pour l'essentiel il devrait répondre mieux aux attentes de ses utilisateurs.

### Facebook

La création récente d'une page *Facebook*,  *Mairie de Baden*, complète les autres supports d'informations.

## TRAVAUX

### Voirie

Le budget annuel a été fixé à 350.000€ en 2015 afin de répondre aux exigences de sécurité routière, et à la nécessité d'entretenir les voies communales (près de 100 km).

Outre les dispositifs de ralentissement installés aux entrées de la ville, celui de Keryonvarch a été fait cette année. Des routes ont été refaites en tout ou partie, Kervernir, route des Venètes, route de Cardelan, rue du Dreven et dernièrement le trottoir de la rue de Kergonano.



## FINANCES

### Désendettement de la commune

L'amélioration de la trésorerie, grâce à la vente de biens dépourvus d'intérêt stratégique, permet de programmer des investissements et participe à son désendettement, comme toutes les actions conduites pour limiter les dépenses.

### Subventions

Révisées légèrement à la baisse, les subventions aux associations doivent répondre aux besoins de fonctionnement. Elles ont fait l'objet d'une analyse particulière et concertée avec les intéressés cette année.

Il a été précisé néanmoins qu'il était toujours possible de réviser les attributions selon de nouveaux projets validés.

## ASSOCIATIONS

### Locaux

Une enquête a été faite auprès de chacune des associations pour connaître leurs besoins, dans la perspective d'un regroupement dans une Maison des Associations.

# *Nous le réalisons actuellement*

## DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

### Constructions à Toulbroche

Un maître d'œuvre a été désigné pour la réalisation de plusieurs projets : agrandissement et aménagement des locaux du centre technique municipal, aménagement de locaux pour le *Bagad* et *Strollad Koz* ainsi que pour le *comité des fêtes*. Ceci afin d'apporter une solution pérenne aux groupes musicaux et répondre aux besoins de stockage du comité des fêtes.

Des appels d'offres travaux suivront pour la réalisation de ces nouveaux bâtiments destinés à améliorer les conditions de travail et de vie du personnel technique communal, apporter une solution au déménagement du Bagad, et répondre au Comité des fêtes en évitant la dispersion actuelle.

En complément, des ateliers relais seront construits pour répondre à l'absence de locaux sur la commune pour de très petites entreprises qui souhaitent se développer.

## QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

### Spectacle de Noël

Pour la première fois un spectacle sera proposé aux élèves des deux écoles réunies à

l'occasion de Noël, le **18 décembre à 15h**.

Il se substitue aux subventions allouées jusqu'à présent.

### Service des mouillages

La rénovation et la reconstitution de l'ancienne cale de Bois-Bas ont une vocation de protection et de valorisation du patrimoine communal.

### Chemins côtiers

Reprise par les services communaux de l'entretien des chemins, avec la nomination de six référents badennois en charge d'un tronçon du littoral pour en assurer la supervision. Des travaux de remise en état sont prévus sur le secteur Cadic/Locmiquel.

La pose de panneaux de recommandations, bilingues, sur vingt points d'entrée est en cours.

### Littoral

Après avoir obtenu le transfert de gestion du domaine public maritime d'un bâtiment et du terre-plein au Rohello, la commune a acquis un terrain et un bâtiment ostréicole dans l'anse de Toulvern.

### Qualité des eaux

• **baignade** : la qualité de l'eau à Toulindac et aux Sept Îles fait l'objet d'une surveil-

lance et d'un suivi (analyses) saisonnier qui devraient permettre l'obtention du label de «plage d'excellente qualité»

• **assainissement** : après la connexion de la station de Pont Claou à la station d'assainissement du Bono, l'étude technique et de financement de la station de Bois-Bourgerel est terminée, la demande de permis de construire sera déposée courant novembre et l'appel d'offre suivra.

La station devrait être opérationnelle fin 2018.

## COMMUNICATION

### Information des Badennois

La portée des annonces en presse, des affiches et autres supports d'information, paraît insuffisante pour garantir l'information des Badennois sur les événements de la commune.

L'utilisation de moyens supplémentaires, plus modernes comme *Facebook* et le site internet est actuellement développée.

Enfin, une démarche est entreprise auprès de toutes les personnes disposant d'une adresse-mail, faisant partie d'une association, ou d'un groupe de personnes

(hébergeurs, plaisanciers, abonnés médiateur...) afin de leur demander leur accord pour utiliser leurs coordonnées et diffuser ainsi plus largement les informations municipales.

## TOURISME



### Chemins ruraux

Les négociations en cours avec des riverains, qui devraient aboutir prochainement, permettront d'organiser en collaboration avec les communes voisines, deux boucles d'une dizaine de km.

Le Conseil Départemental a été sollicité pour participer au financement du projet. D'autres itinéraires sont en cours «d'exploration».

## SIGNALÉTIQUE

### Étude en cours

La loi portant engagement national pour l'environnement a réformé le régime de la publicité commerciale et oblige les communes de moins de 10.000 habitants à répondre aux exigences des textes depuis le 13 juillet 2015.

Organisée avec un cabinet spécialisé, l'étude associe des élus, des techniciens de la mairie, et des représentants de la population badennoise.

Il s'agit de mettre les panneaux directionnels en conformité et d'éviter les publicités «sauvages» en bord de routes.



## TRAVAUX

### Réaménagements

Resté longtemps aménagé de manière temporaire, le carrefour de la rue An Alré et celle du Govello est en travaux jusqu'à la mi-novembre. Doté d'un budget de 250.000€, ce projet contribuera à améliorer significativement la sécurité des automobilistes comme des piétons.

### Plan de référence urbain (PRU)

Dans le but de développer harmonieusement et utilement notre commune, une réflexion a été initiée sur le cœur de ville afin d'anticiper sur les destinations du foncier bâti et non bâti.

Cette démarche permettra de se doter d'outils d'aménagement pour de futurs projets d'intérêts collectifs, commerciaux, économiques, d'équipement et d'habitat (y compris social).

# Nous le prévoyons pour 2016

## DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE



### Développement de l'emploi

En soutenant les projets d'installation et de développement de commerces et d'entreprises, il est permis d'envisager la création d'au moins quinze nouveaux emplois sur la commune.

### Mise en œuvre

Le projet fera l'objet d'une conclusion après les phases d'étude technique et de concertation avec des usagers de la commune. La mise en œuvre devrait suivre selon des conditions de délais pour l'instant indéterminés dans l'attente de la fixation du budget alloué.



## CULTURE

### Manifestations

Entre six et sept spectacles sont d'ores et déjà programmés à partir du mois d'octobre 2015 jusqu'aux vacances 2016.

Plusieurs enjeux doivent être pris en compte depuis la diversité de l'offre, le niveau de qualité, jusqu'à un équilibre financier favorisé.

## SIGNALÉTIQUE

Sur la base de 200 à 250.000€, ce projet devrait s'étaler sur au moins deux à trois ans.

## QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

### Maison de santé

À l'issue de ses accords avec les professionnels de santé, l'investisseur *Office Santé* a obtenu le permis de construire dans les conditions de surface et de lieu convenus avec la mairie. Les travaux devraient commencer début 2016.

### Personnes âgées

À l'issue des conclusions de l'analyse des besoins effectuée par un groupe de travail, un colloque sera organisé au printemps 2016 avec différents partenaires professionnels.

### Habitat social

La commune poursuivra ses efforts d'investissement pour la création de logements sociaux.

## URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

### Plan de référence urbain (PRU)

Selon les conclusions de cette étude, des moyens financiers disponibles et des priorités fixées par les élus, les premières décisions pourraient être prises sur des options en matière d'aménagement du centre-ville.

### Plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU de Baden approuvé le 11 février 2008 a été modifié à quatre reprises. Les dernières évolutions législatives (lois Grenelle, ALUR...) et notamment son annulation partielle par la cour administrative d'appel de Nantes le 28 juin 2013, rendent nécessaire d'engager une procédure de révision générale qui se déroulera de 2016 à 2018.

### Modernisation de l'éclairage public

Un plan pluriannuel d'investissement de 50.000€/an sur cinq ans a été lancé avec le Syndicat Départemental des Énergies du Morbihan (SDEM) afin de conduire une action d'amélioration de l'éclairage communal (révision des contrats, lampes basse consommation, horloges...).

Parallèlement, de nouveaux horaires d'éclairage seront fixés par zones dans un souci d'économie et de cohérence dès la fin de l'année.

### Rénovation de la Chapelle de Pen Mern

Le coût de ce projet nécessite un étalement sur plusieurs années (300.000€).

Les discussions en cours avec l'architecte des Bâtiments de France et la recherche d'aide auprès de plusieurs organismes, conduiront à un appel d'offres et au début des travaux courant 2016.



**Espaces de détente**

Aménagement de zones de détente en secteur littoral et installation de toilettes sèches en rivière d'Auray (Rohello, anse de Toulvern)

**Espèces invasives**

Des actions ont déjà été entreprises pendant que d'autres sont en cours d'élaboration avec la participation d'associations pour éradiquer des espèces végétales qui envahissent le littoral.

**Accès Sept Îles et pointe de Toulvern**

La difficulté croissante d'accès et de stationnement constitue une préoccupation pour la commune. Des contacts sont en cours pour dégager des espaces de stationnement supplémentaires, et pour sécuriser l'accès aux piétons et aux services de secours.

**Qualité des eaux**

Qu'il s'agisse des eaux de baignade, comme celles des cours d'eau ou de réseaux d'eaux potable et usées, la vigilance est renforcée grâce aux partenariats avec les associations et l'implication des socio-professionnels.

**Comptes de la commune**

Tout en veillant au désendettement progressif et global, le recours à l'emprunt n'est pas exclu pour réaliser des projets structurants.

Dans *La Lettre* n° 1 d'octobre 2014 nous avons rappelé les compétences de Vannes aggro, obligatoires, optionnelles et facultatives. Elles n'ont pas varié cette année, et elles devraient se développer en 2016 puisque les articles 64 et suivants de la loi de nouvelle organisation territoriale publiée au journal officiel du 8 août 2015 prévoient le transfert obligatoire de la promotion du tourisme aux communautés d'agglomération et de communes.

Néanmoins l'Association nationale des élus de territoires touristiques (ANETT) précise dans un communiqué, que plusieurs aménagements sont permis à l'occasion du transfert de cette compétence. Nous y veillerons.

*La Lettre* n°3 vous propose de ne retenir que les données ou les faits significatifs de l'année 2014.

**1-STRUCTURE**

Installés depuis juillet 2014 dans des locaux agrandis, les 173 emplois permanents que compte désormais Vannes aggro, sont répartis dans 21 services regroupés au sein de 5 pôles, dont un fonctionnel (ressources humaines, finances et marchés publics, informatique et téléphonie, communication, conseil juridique et assemblées, travaux et logistique). Les projets et les missions se répartissent dans les quatre autres pôles opérationnels (aménagement et territoires, attractivité et vie sociale, déchets et mobilité).

**2-ÉLÉMENTS FINANCIERS**

Quelques chiffres clés

Budget global : 100millions €  
 Montant de l'encours de la dette : 23 millions € (26 millions € fin 2013)  
 Dette par habitant (environ 140000h) : 167 € contre 191 € un an plus tôt.  
 À l'analyse des informations financières (dépenses de fonctionnement, d'équipement, de personnel, encours de la dette...) les résultats restent, bien qu'en progression légère depuis 2012, inférieurs à la moyenne nationale des communautés d'agglomération.

**3-AMÉNAGEMENT ET TERRITOIRES**

La communauté d'agglomération est responsable de l'élaboration et du suivi du schéma de cohérence territoriale (SCoT), du schéma directeur des transports collectifs (SDTC), du programme local de l'habitat (PLH) et du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Face à une croissance démographique exceptionnelle, une économie dynamique et un contexte environnemental de grande qualité, le territoire doit prendre en compte la problématique foncière.

C'est pourquoi dans le cadre de la politique communautaire, et pour le compte des communes, intervient l'observatoire du foncier agricole en lien avec la Safer, et que des opérations de portage foncier sont menées avec «Foncier de Bretagne» afin d'acquérir des terrains stratégiques, notamment à vocation économique.

Vannes aggro constitue également un centre de ressources en matière d'urba-

nisme durable en aidant les communes dans la définition et la mise en œuvre des réflexions d'aménagement et en apportant son expertise autour des actualités réglementaires et problématiques communes.

Le désengagement des services de l'État en matière d'autorisation d'urbanisme a conduit Vannes aggro à relayer cette prestation pour le compte des communes en instruisant 7227 actes en 2014 (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...). **Baden représente 5% des dossiers instruits.**

**4-HABITAT ET LOGEMENT**

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), 1.000 logements ont été mis en chantier en 2014 pour un objectif de 1.540. En matière de développement durable, le service agit sur 3 volets, économique, social et environnement, en venant en aide aux ménages les plus modestes pour réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Les actions engagées ont permis depuis 2012, à environ 350 ménages, de bénéficier de conseils permettant un gain énergétique de 38 à 43%, plaçant les logements en étiquette B ou C, une fois les travaux terminés.

Dans ses compétences facultatives, Vannes aggro a choisi de gérer les aires d'accueil des gens du voyage. Au total 67 emplacements ont été aménagés ou sont en cours sur les communes de Séné, Saint-Avé, Theix, Vannes et Plougoumelen.

**5-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Vannes aggro soutient au travers de ses interventions, les entrepreneurs et les ac-

teurs économiques dans le développement de leurs activités au bénéfice de la création d'emplois locaux.

Sur 47 parcs prévus, représentant une surface de 1.000 hectares, 18 sont en cours de commercialisation.

En 2014, 300 demandes d'implantation ont été enregistrées, dont la moitié pour de la recherche de foncier.

### **Aménagement numérique**

Pour accélérer son développement économique et assurer l'équité territoriale le plus tôt possible, Vannes agglo a lancé fin 2012 une délégation de service pour connecter dans des délais plus courts les zones d'activités et les sites publics, et améliorer le débit à destination du grand public dans des zones blanches.

*Tout en restant insuffisant par rapport à la demande, le service a été amélioré sur la commune de **Baden**, notamment dans le secteur des «Quatre Chemins».*

Les sites publics (mairie, écoles, médiathèque, service technique...) sont désormais équipés en fibre optique, mais il faudra plusieurs années encore avant que tous les badennois puissent en bénéficier (2018/2020).

Les particuliers peuvent néanmoins, moyennant un abonnement, profiter des offres de REV@ (Vannes agglo). **Pour savoir si le réseau REV@ arrive chez vous, vous pouvez réaliser un test d'éligibilité de votre domicile sur [www.reva-numerique.fr](http://www.reva-numerique.fr)**

### **6-TRANSPORTS EN COMMUN**

En 2014, Kicéo a compté 10 446 575 voyages, en progression de 7,79% par rapport à 2013.

La commune de Baden est intervenue à plusieurs reprises depuis 2014 auprès de Vannes agglo afin d'obtenir une amélioration du service, notamment pour les scolaires. Parvenus à un léger progrès, nous maintenons notre vigilance dans l'attente d'une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) qui sera désignée en 2016.

### **7-SERVICES ET SOUTIENS**

Dans le domaine de la solidarité, Vannes agglo intervient à différents niveaux et dispose notamment d'un service gérontologique pour apporter une aide aux personnes de plus de 60 ans.

Elle peut aussi, en subventionnant des associations locales, participer à des soutiens dans la vie sociale.

*Le Centre Communal d'Action Sociale de **Baden** est à l'écoute de chacun, et assure le lien éventuel avec Vannes agglo.*

### **8-COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS**

#### **Mise en place du Centre d'Exploitation des Déchets (CED)**

Ouvert le 8/12/2014 sur une surface de 15.000m<sup>2</sup>, le CED regroupe l'ensemble des équipes ainsi que l'encadrement opérationnel, soit environ 80 agents.

L'objectif assigné par Grenelle 2 de l'environnement est de réduire de 7% les ordures ménagères et assimilées d'ici la fin de 2015.

Vannes agglo s'est fixé des objectifs plus ambitieux à 10%, soit 304 kg par habitant. Fin 2014, le volume atteignait 310kg, en diminution constante depuis 2010 (338kg).

L'ensemble des déchets (ordures ménagères, verre, textile, recyclable déchèterie...) est en progression de 2,5%, et a représenté 79 670 tonnes, soit 553kg par habitant.

#### **Compostage individuel et collectif**

17.302 foyers sont aujourd'hui dotés de composteurs.

1.560 logements ont accès au compostage collectif au sein de leur résidence.

#### **Évolution des tonnages des déchets recyclables (bac jaune)**

La performance de collecte est de 52,16kg par habitant contre 50,74kg en 2013, représentant un volume total de 7.509 tonnes contre 7.231 en 2013.

La progression de 3,8% (+277 tonnes) devrait permettre l'atteinte de l'objectif en 2019 à 54 kg

#### **Évolution des tonnages de verre**

Le ratio par habitant est de 41,56kg (40,61kg en 2013).

En progression de 3,8% à 5983 tonnes, la collecte a été supérieure de 196 tonnes en 2014.

#### **Évolution des tonnages ordures ménagères**

27.327 tonnes ont été collectées en 2014, contre 28.777 en 2013, soit une diminution de 5% (-1450 tonnes).

La production par habitant est de 190 kg, soit 12 kg de moins que l'année précédente.

L'objectif du plan départemental est de 183 kg en 2019.

### **Évolution des tonnages de textile**

Collectés en apport volontaire grâce à la structure d'insertion **LE RELAIS**, les textiles sont en hausse de 12% à 487 tonnes (3,4 kg/habitant).

71 bornes étaient en place fin 2014, ce qui porte le maillage moyen d'une borne pour 2028 habitants.

### **9-DÉCHÈTERIES**

33.198 tonnes ont été déposées en 2014 contre 30.234 en 2013 (+2.964 tonnes/+9,8%).

Concernant Vannes-Ouest, des travaux d'extension sont programmés à la déchèterie d'Arradon, et une réflexion est en cours afin de limiter le tonnage des déchets verts en déchèterie en proposant un service de proximité.

### **10-INDICATEURS FINANCIERS**

#### **Dépenses de fonctionnement et d'investissement**

En 2014 le budget total de fonctionnement du service déchets s'élevait à 15 506 492€ (+5,47%), et à 4 627 210 en investissement.

#### **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

La TEOM correspond au montant prélevé auprès des contribuables pour financer la prestation.

Le prélèvement a été de 13 406 762€ en 2014, en progression de 2,9% par rapport à l'année précédente (13 030 274€)

### **11-CONCLUSION**

Au-delà des actions de communication auprès des usagers, de l'optimisation des déchèteries, du développement de la valorisation des déchets, les efforts du service continueront de porter sur l'amélioration des performances de tri des déchets recyclables, l'optimisation des circuits, et sur le gaspillage alimentaire en restauration collective et traditionnelle.

EXTRAITS DU RAPPORT 2014 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE VANNES-OUEST (SIAEP)

### 1-MISSIONS

Le service exploité en marché de prestation de service a été attribué à la SAUR jusqu'au 31/12/2018 (début du contrat 01/01/2007).

Les prestations consistent à :

- gestion du service : surveillance et entretien des installations, relevés des compteurs, recherches de fuites, fonctionnement du service dans le cadre de son règlement...
- gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des demandes...
- mise en service des branchements
- entretien de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, du génie civil, des espaces verts...
- renouvellement : des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques, des clôtures...

### 2-POPULATION DESSERVIE

Le service public d'eau potable dessert 25.965 habitants (31/12/2014) repré-

sentant 14.409 abonnés.

La consommation annuelle moyenne par abonné est de 74,03m<sup>3</sup>, pour un volume total de 1 072 694m<sup>3</sup>.

### 3-TARIFICATION (HORS ASSAINISSEMENT)

Le tarif applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120m<sup>3</sup>) serait de 310,91€, soit un prix TTC au m<sup>3</sup> de 2,59€, en progression de 0,8% par rapport à l'an passé.

### 4-QUALITÉ

Les soixante prélèvements microbiologiques et les soixante deux physico-chimiques effectués par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le code de santé publique sont 100% conformes.

### 5-RÉSEAU

Tout en veillant au renouvellement des équipements, à l'amélioration des canalisations... l'indice linéaire de perte en réseau est de 1,1m<sup>3</sup>/j/km alors qu'il était de 1m<sup>3</sup>/j/km en 2013.

Cette légère évolution devrait conduire à des actions pour lutter contre des volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les habitants.

Aucun branchement ne se fait dorénavant en plomb, et les installations en plomb seront progressivement supprimées.

### 6-TRAVAUX

Le montant des travaux engagés pendant le dernier exercice s'est élevé à 467.958€.

### 7-ENCOURS DE LA DETTE

L'état de la dette du SIAEP au 31/12/2014 était de 5 156 374€ en diminution de 3,4% par rapport à l'exercice précédent.

### 8-ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Baden compte 2.065 abonnés en assainissement collectif et 808 en non collectif. Ces derniers ne sont pas facturés des frais d'assainissement mais sont assujettis à une redevance de contrôle annuel, outre l'amortissement de leur installation individuelle.

### 9-TARIFICATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La facture d'assainissement calculée sur la base moyenne de 120m<sup>3</sup> par foyer représente un coût de 405,19€ soit un prix TTC au m<sup>3</sup> de 3,38€.

## INFO BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Dans le cadre des prescriptions de Vannes aggro consistant à créer des services de proximité de destruction des végétaux, la **mairie de Baden** met à la disposition des habitants du 28 octobre au 25 novembre 2015, (les 28/10, 4/11, 18/11, 25/11) un broyeur à végétaux au centre technique municipal (13h30/17h) - section de coupe de 100 mm, récupération possible du broyage. **Afin de pouvoir organiser ce service dans des conditions satisfaisantes, prendre rendez-vous au 02 97 57 00 95.**

## GARDONS LE CONTACT

## SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Pour recevoir par mail les actualités de Baden, confiez-nous votre e.mail.



Et afin d'organiser au mieux les prochains événements, dites-nous vos préférences...

Nom, prénom .....

e.mail .....

Vos envies  musique  culture  arts  sport  événement  autre

**Bon à remplir et déposer à l'accueil de la mairie ou à recopier (envoi par mail) à : [accueil@baden.fr](mailto:accueil@baden.fr)**

## REPÈRES

Directeur de la publication : Michel Bainvel - Comité de rédaction : commission communication - Impression/maquette : Imprimerie du Loch - Auray  
Droits photo : © Mairie de Baden - contact : Mairie 3 place Weilheim - 56870 Baden - 02 97 57 00 95 - [mairie@baden.fr](mailto:mairie@baden.fr)